

# LA PREUVE PAR 4

## CAP QUARTIER

# Une prime dédiée aux projets des quartiers

Nord Actif s'investit pour la dynamisation des quartiers populaires et accompagne les entrepreneurs qui s'engagent pour leur territoire. L'objectif de CAP Quartier est de permettre aux habitants résidants dans les quartiers « Politique de la ville », d'exprimer leur potentiel entrepreneurial. Cette prime vient consolider l'apport personnel nécessaire pour renforcer les équilibres du projet de création. En complément de cette prime, la garantie quartier France Active vient faciliter l'obtention de l'emprunt bancaire et protège les créateurs grâce à l'exclusion des cautions personnelles.

## 1 | POUR QUI ?

La prime CAP Quartier vise à rapprocher les entrepreneurs et les banques :

Elle s'adresse à tous les entrepreneurs :

- ✓ Issus ou s'implantant dans des « Quartiers Politique de la ville » de la **Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut**
- ✓ La prime CAP Quartier peut être mobilisée en phase de création.



## 2 | QUOI ?

Une prime qui permet de consolider l'apport personnel de l'entrepreneur, cette prime peut aller jusqu'à 2 000 €.

Elle permet également de faire effet levier sur l'emprunt bancaire et ainsi renforcer la réussite du projet.

L'entrepreneur bénéficiera d'un suivi post création



## 3 | COMMENT ?

### CONSEIL :

Les équipes de France Active sont aux cotés de l'entrepreneur pour l'accompagner sur ses problématiques financières et lui donner les clés pour piloter son entreprise.

### FINANCEMENT SOLIDAIRES

En complément de la garantie, France Active mobilise les financements adaptés aux besoins de l'entrepreneur : primes, prêts solidaires...

### MISE EN RESEAU

France Active permet à l'entrepreneur d'accéder à une communauté d'entrepreneurs et de partenaires économiques et sociaux.

## 4 | POURQUOI ?

- ✓ Proposer une expertise aux entrepreneurs des quartiers
- ✓ Leur permettre d'accéder à des financements dans de bonnes conditions
- ✓ Sécuriser leur projet et favoriser la pérennité de leur entreprise
- ✓ Et les protéger en excluant les cautions personnelles



**81% DES ENTREPRISES EN CREATION FINANCEES PAR FRANCE ACTIVE PASSENT LE CAP DES 3 ANS !**

Avec le soutien de :

